

Date de transmission de l'acte: 28/10/2024
Date de reception de l'AR: 28/10/2024

046-214602096-DE_023_2024-DE
A G E D I

République Française
Département : LOT
Arrondissement : Gourdon
NADAILLAC DE ROUGE - Commune

Séance du vendredi 25 octobre 2024

Délibération N° DE_023_2024

| NOMBRE DE MEMBRES | | |
|----------------------------|----------|------------|
| En exercice | Présents | Votants |
| 11 | 9 | 10 |
| Date de la convocation : | | |
| Pour | Contre | Abstention |
| 10 | 0 | 0 |
| Résultat du vote : adoptée | | |

Le vingt-cinq octobre deux mille vingt-quatre, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Francis CHASTRUSSE.

Présents : Francis CHASTRUSSE, Stéphane PRUNIERE, Didier LAJUGIE, Christine BOSREDON, Jean-Jacques LAJUGIE, Nathalie LEYDIS, Florence LAFAGE, Agnès LEBRUN REDOULOUX, Tatiana MIERMON

Représentés : Agnès EHRENFELD représentée par Francis CHASTRUSSE

Absents et Excusés : Jean-Marc PARJADIS

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Tatiana MIERMON est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : OPERATION 41992MEP Pose de prise guirlande sur pl 7

Monsieur le Maire, après avoir ouvert la séance, présente le projet de d'éclairage public cité en objet

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

1. approuve le projet d'éclairage public réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la Fédération Département d'Energies du Lot,
2. souhaite que ces travaux puissent être programmés au cours de l'année,
3. s'engage à participer à cette opération, conformément au devis présenté par la FDEL, cette participation de TVA, et à financer cette dépense sur le budget communal au compte 20415,
- 4) autorise Monsieur le Maire à signer tous documents concernant cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous

Pour copie conforme.
Le Maire, Francis CHASTRUSSE



DE_023_2024

Ade Rendu
Exécutaire après dépôt
en prefecture le 28.10.24
Publiée le 28.10.2024
Le Maire, Francis Chastresse